

Renseignements familiaux

Statut marital des parents : mariés concubins divorcés séparés

Nom du père :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse complète :

.....

.....

Numéros de téléphone :

(fixe)

(portable)

Adresse e-mail :

.....

Profession :

.....

Nom de la mère :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

Nationalité :

Adresse complète :

.....

.....

Numéros de téléphone :

(fixe)

(portable)

Adresse e-mail :

.....

Profession :

.....

Enfants en IEF

Nom :

...../...../.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

L'enfant a-t-il déjà été scolarisé en établissement scolaire ? oui non

En IEF depuis le :/...../.....

Nom :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

L'enfant a-t-il déjà été scolarisé en établissement scolaire ? oui non

En IEF depuis le :/...../.....

Nom :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

L'enfant a-t-il déjà été scolarisé en établissement scolaire ? oui non

En IEF depuis le :/...../.....

Nom :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

L'enfant a-t-il déjà été scolarisé en établissement scolaire ? oui non

En IEF depuis le :/...../.....

Pourquoi avez-vous choisi l'IEF ?

Enfants scolarisés en établissement scolaire

Nom :

.....

Nom :

.....

Prénom(s) :

.....

Prénom(s) :

.....

Date de naissance :/...../.....

Date de naissance :/...../.....

Avez-vous des suggestions ou des commentaires à faire parvenir au comité associatif ?

Les informations fournies sont strictement confidentielles ; nous vous informons que les données personnelles que nous traitons dans le cadre de notre association ne seront pas divulguées.

Nous sommes soumis au droit suisse de la protection des données qui garantit une protection adéquate de vos données.

J'atteste que les données fournies sont exactes et je m'engage à communiquer sans délais toute modification concernant ces données.

Prénom et nom :

Lieu :

Date :

Signature dans le cadre

L'Association a pour but d'accompagner les familles qui s'engagent dans l'instruction en famille en les fédérant autour d'activités et de sorties communes et en instaurant des ateliers et des activités pédagogiques et éducatives. Elle aide les familles depuis les inscriptions par les dépôts de dossiers jusqu'à la fin du cursus scolaire, post-scolaire, études supérieures et jusqu'à l'insertion professionnelle de l'enfant. Elle oriente les familles vers les professionnels adéquats en fonction des besoins spécifiques des enfants.

Devenir membre

Chaque famille désireuse d'intégrer l'association doit lire et adhérer à la charte de l'association. Elle veille à ce que son comportement respecte la charte et ses adhérents.

Les membres de l'association sont invités à l'assemblée générale une fois par année. Le vote lors de celle-ci est indispensable pour que l'association reste le reflet de ses membres sympathisants. Il peut se faire par voie électronique.

Paiement de la cotisation

Chaque adhérent doit être à jour de sa cotisation pour pouvoir bénéficier des avantages « prix adhérent » et pour pouvoir participer aux sorties et activités réservées aux adhérents.

L'adhésion est valable sur une année scolaire, du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Vie sociale

Chacun veille à témoigner un comportement bienveillant et respectueux envers les autres membres de l'association.

La violence entre enfants ou adultes, qu'elle soit physique ou verbale, n'est pas tolérée. Chacun prend la responsabilité de ses paroles, de ses actes, émotions et réactions. Un bon comportement est exigé pour chaque atelier, sortie ou activité. Les enfants doivent respecter les autres et l'environnement (matériel, respect de la concentration des autres enfants, respect de l'intervenant...).

Après un acte de violence envers les autres membres ou intervenants, la famille reçoit un avertissement. Dès le deuxième avertissement et selon la gravité, une procédure de radiation peut être lancée. Elle est soumise à l'appréciation des membres du comité de l'association, après discussion avec la famille concernée.

Engagement

Afin de permettre à chaque famille adhérente d'accéder à des activités à coût réduit, l'association organise des partenariats avec différents intervenants et réserve une partie de la trésorerie à la subvention d'activités en groupe.

Le tarif individuel de ces activités est alors calculé sur la base d'un nombre de participants après déduction d'une part prise en charge par l'association.

Afin de garantir le tarif individuel à chacun, les activités concernées demandent donc un engagement de la part des familles participantes.

Par conséquent, hormis dans le cas où l'annulation viendrait de l'intervenant ou de l'association, aucun remboursement ne pourra malheureusement être effectué en cas de désistement.

Pour le bon fonctionnement des ateliers, activités et sorties, la ponctualité est primordiale. Chacun s'engage à être présent à l'heure convenue, à tenir informé un membre de l'association et/ou l'intervenant (si ses coordonnées ont été communiquées) en cas de retard ou d'empêchement exceptionnel.

Les enfants ne sont pris en charge que de l'heure du début à l'heure de fin de l'activité. L'association décline toute responsabilité en-dehors des horaires de l'activité.

Confidentialité

Chacun s'engage à respecter la confidentialité des propos tenus par les membres du groupe lors des rencontres.

Chaque adhérent s'engage à ne pas faire de concurrence déloyale selon la législation de l'article 340 du CO, qui pourrait entraîner des procédures pénales.

Droit à l'image

Chaque adhérent s'engage à prendre connaissance et à respecter le choix du droit à l'image des membres de l'association et des intervenants.

Les sorties, ateliers et activités sont susceptibles d'être photographiées. Il appartient donc à chacun de s'informer directement auprès des personnes concernées avant toute prise de vue pouvant les représenter.

Prénom et nom :

Lieu :

Date :

Lu et approuvé,

Signature dans le cadre